Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/09/2023 - B2023/009427 - 2001 B 01310 - 440 245 298 - ABO-ERG Equipement

9427

ABO ERG EQUIPEMENT

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE

CAPITAL : 110 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE

243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

440 245 298 RCS TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Du procès-verbal de la décision unilatérale de l'actionnaire unique du 30 juin 2023 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social et que les comptes dudit exercice se soldent par un bénéfice de 504 359 €uros, décide sur la proposition du Président, d'affecter et de répartir ainsi qu'il suit ledit bénéfice, savoir :

- Distribution d'un dividende de 171 500 €uros,
- Le solde, soit la somme de 332 859 €uros en Report à nouveau.

L'actionnaire unique décide que ce dividende de 171 500 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2023.

POUR EXTRAIT
LE PRESIDENT
S. GORI

N° 2050-SD 2023

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG Equipement — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 243 Avenue de Bruxelles 83500 La Seyne sur mer — Durée de l'exercice précédent * :

Numéro SIRET* : 4 4 0 2 4 5 2 9 8 0 0 0 1 1 — Néant * :

Exercice N clos le : 31/12/2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (1)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 171	AG	7 171	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	16 769	AK	16 769	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	26 000	AO	6 842	19 158
	Constructions	AP	563 424	AQ	60 877	502 547
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 494 558	AS	2 610 010	1 884 549
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 391 702	AU	3 577 253	1 814 449
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	192 172	CV		192 172
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	10 691 797	BK	6 278 922	4 412 874
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	412 396	BY		412 396
	Autres créances (3)	BZ	64 824	CA		64 824
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	506 498	CE		506 498
	Disponibilités	CF	1 296 906	CG		1 296 906
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 397	CI		7 397
	TOTAL (III)	CJ	2 388 021	CK		2 388 021
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 979 818	1A	6 278 922	6 700 895

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

N° 2051-SD 2023

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG Equipement — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 110 000)	DA	110 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont reserve relative a l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	2 671 042
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	504 359
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	259 046
	TOTAL (I)	DL	3 555 448
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	732 237
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	267 514
	Dettes fiscales et sociales	DY	144 496
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	200
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 145 447
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 700 895

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 121 806
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG Equipement — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	2 714 144	FH	FI	2 714 144
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 714 144	FK	FL	2 714 144
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	17 294
	Autres produits (1) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 731 438
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	905 272
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	65 222
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	1 209 295
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 179 793
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	551 645
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	15 029
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	15 029
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(15 029)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	536 616

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD 2023

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABC-ERG Equipement — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 753
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	156 311
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	158 064
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	27 164
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	27 164
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	130 900
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	163 157
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	? 889 502
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	? 385 143
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	504 359

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	1 753
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	375 858
	- Crédit - bail immobilier	HQ	245 930
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)	HX	9 000
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	17 294
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6		
	obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) .	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
VNC DES IMMOBILISATIONS SORTIES	27 164	
PRIX DE CESSION DES IMMOBILISATIONS SORTIES		156 311
REGULARISATIONS FOURNISSEURS		1 753

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ABO-ERG Equipement

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EY

ABO-ERG Equipement

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Actionnaire Unique de la société ABO-ERG Equipement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABO-ERG Equipement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

EY

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 30 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

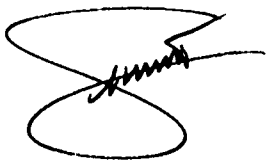

Xavier Senent

Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ABO-ERG Equipement

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	7 171	7 171	0	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	16 769	16 769	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**23 940**	**23 940**	**0**	**0**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	26 000	6 842	19 158	20 025
Constructions	563 424	60 877	502 547	126 117
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 494 558	2 610 010	1 884 549	1 479 473
Autres immobilisations corporelles	5 391 702	3 577 253	1 814 449	1 759 655
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**10 475 684**	**6 254 982**	**4 220 702**	**3 385 270**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	192 172		192 172	192 172
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**192 172**		**192 172**	**192 172**
ACTIF IMMOBILISÉ	**10 691 797**	**6 278 922**	**4 412 874**	**3 577 442**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	412 396		412 396	367 521
Autres créances	64 824		64 824	131 604
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**477 219**		**477 219**	**499 125**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	506 498		506 498	506 498
Disponibilités	1 296 906		1 296 906	462 323
Charges constatées d'avance	7 397		7 397	8 830
TOTAL disponibilités et divers :	**1 810 802**		**1 810 802**	**977 651**
ACTIF CIRCULANT	**2 288 021**		**2 288 021**	**1 476 775**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	12 979 818	6 278 922	6 700 895	5 054 217

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ABO-ERG Equipement

Devise d'édition €

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	110 000	110 000	110 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			11 000	11 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			2 671 042	2 356 203
Résultat de l'exercice			504 359	384 839
		TOTAL situation nette :	**3 296 402**	**2 862 042**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			259 046	259 046
		CAPITAUX PROPRES	**3 555 448**	**3 121 089**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 732 237	1 495 784
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**2 732 237**	**1 495 784**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			267 514	345 726
Dettes fiscales et sociales			144 496	91 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			1 200	17
		TOTAL dettes diverses :	**413 210**	**437 344**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**3 145 447**	**1 933 128**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	6 700 895	5 054 217

Compte de Résultat (Première Partie)

ABO-ERG Equipement

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 714 144		2 714 144	2 490 430
Chiffres d'affaires nets	**2 714 144**		**2 714 144**	**2 490 430**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			17 294	2 935
Autres produits			0	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 731 438**	**2 493 367**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			905 272	884 122
TOTAL charges externes :			**905 272**	**884 122**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			65 222	62 044
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 209 295	989 336
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**1 209 295**	**989 336**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3	3
CHARGES D'EXPLOITATION			**2 179 793**	**1 935 505**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**551 645**	**557 863**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABO-ERG Equipement Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**551 645**	**557 863**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	15 029	7 034
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	15 029	**7 034**
RÉSULTAT FINANCIER	**(15 029)**	**(7 034)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**536 616**	**550 829**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 753	311
Produits exceptionnels sur opérations en capital	156 311	521 285
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	158 064	**521 596**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	27 164	501 986
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		51 809
	27 164	**553 795**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**130 900**	**(32 199)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	163 157	133 791
TOTAL DES PRODUITS	**2 889 502**	**3 014 963**
TOTAL DES CHARGES	**2 385 143**	**2 630 124**
BÉNÉFICE OU PERTE	504 359	384 839

ABO-ERG EQUIPEMENT

Achat vente et location de tous biens et droits immobiliers et mobiliers

Annexe

Exercice
du 01/01/2022 au 31/12/2022

Montants en K€

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

➔ Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

➔ Néant

2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest. directs	Crédit-bail.
Constructions	390,4	
Terrains		
Installations techniques et outillage industriel	969,7	
Agencements	37,8	
Matériel de transport	542,5	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	132,8	
Immobilisations corporelles en cours		

Les principales diminutions concernent :

Matériels industriels pour 28,6 K€ par cessions.
Matériels de transport pour 310,1 K€ par cessions, mises hors service ou vols.
Matériels de bureau et informatique pour 4,9 K€ par mises au rebut.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Le cerfa 2054-SD de la liasse fiscale est annexé en page 10 du présent document.

2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

2.1.4 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements de constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport (neuf & occasion)	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.
Le montant de la dotation aux amortissements de l'exercice se monte à 1 209,3 K€.
Le cerfa 2055-SD de la liasse fiscale est annexé en page 11 du présent document.

2.1.5 Crédit-baux en cours au 31/12 – Montants en K€

	Immobilier	Matériel roulant	Installations, Matériels, outillages
Valeur d'origine	2 750,0	431,4	1.058,0
Amortissements :			
Cumul exercices antérieurs	225,6	184,7	289,7
Dotation de l'exercice	82,5	86,3	211,6
Valeur nette	2 441,9	160,4	556,7

2.1.6 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		192,2
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	412,4	
Autres créances	1,8	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10,2
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		

2.1.7 Immobilisations financières – Mouvements principaux

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.8 Evaluation des stocks

➔ Néant

2.1.9 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.10 Créances douteuses

La politique du groupe ABO consiste à provisionner à 100% les factures clients de plus de 6 mois.

2.1.11 Produits à recevoir

Rubrique	Montant en K€
Créances fiscales et sociales	
Créances clients et comptes rattachés	
Etat	4,8
Autres	11,5
TOTAL	16,3

2.1.12 Liste des filiales et participations (en K€).

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SCI Nicerg	256,9	100%	192,2	34,9	20,0	0

2.1.13 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **11 000 actions** de **10 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital en K€
Position début de l'exercice	11 000	10	110
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position fin de l'exercice	11 000	10	110

2.2.2 Charges à payer

Rubrique	Montant en K€
Dettes fournisseurs	73,8
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	73,8

2.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

➔ Néant

2.2.4 Crédit-bail – montants en K€

	Immobilier	Matériel roulant	Installations matériel outillage	Total
Redevances restant à payer				
à 1 an au plus	245,7	71,8	187,3	504,8
à plus d'1 an et 5 ans au plus	982,7	104,1	377,8	1 464,6
À plus de 5 ans	818,9			818,9
Total	**2 047,3**	**175,9**	**565,1**	**2 788,3**
Valeurs résiduelles				
à un an au plus		1,8	1,7	3,5
à plus d'un an et 5 ans au plus		2,6	8,9	11,5
À plus de 5 ans				
Total		**4,4**	**10,6**	**15,0**
Totaux	**2 047,3**	**180,3**	**575,7**	**2 803,3**

2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts	2.732,2	708,6	1.802,1	221,5

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€

Prestations de services	**2.714,1**
Total	2.714,1

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

➔ Néant

3.3 Résultat exceptionnel

Ce résultat s'élève à 130,9 K€ dont un produit net de cessions d'immobilisations de 129,1 K€.

3.4 Transferts de charges

Les transferts de charges sont constitués d'indemnités d'assurances.

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

	Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt	667,5	130,9
Impôt - au taux de droit commun	163,1	32,7
Impôt - sur PVLT		
Résultat après impôt	504,4	98,2

Méthode employée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
Cf 2.2.4.	- Crédit-bail

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

(5) **IMMOBILISATIONS** N° 2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise [illegible] Néant [ ] *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations: [illegible]		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions – Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport*		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers*		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN		LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
FINANCIERES		TOTAL IV	LQ		LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG		OH		OJ	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: Sur virement de poste à poste	Diminutions: [illegible]	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		[illegible]	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DO		D7	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF	
CORPORELLES	Constructions – Installations générales et aménagements des constructions		IS	MG	MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, aménagements divers		IU	MM	MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport		IV	MP	MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT		MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers*		IX	MV	MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY	NG	NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU	M7		OW	
FINANCIERES	Autres participations		IO	OX	OY		OZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1	2H	2C		2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F		2G	
FINANCIERES		TOTAL IV	I3	NJ	NK		2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK	OL		OM	

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

⑥ AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2023

Designation de l'entreprise : ABO ERG Equipement — Neant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	23 940	PF		PG		PH	23 940
TOTAL I		RK	23 940	RM		RN		RO	23 940
Terrains		PI	5 975	PJ	867	PK		PL	6 842
Constructions	Sur sol propre	PM	46 905	PN	13 973	PO		PQ	60 877
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 074 060	QA	552 992	QB	17 043	QC	2 610 010
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD	362 636	QE	32 828	QF		QG	395 463
	Matériel de transport	QH	2 298 235	QI	516 628	QJ	296 192	QK	2 518 671
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	576 963	QM	92 565	QN	4 409	QO	663 119
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	5 362 773	QV	1 209 852	QW	317 643	QX	6 254 982
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	5 386 713	QP	1 209 852	QQ	317 643	QR	6 278 922

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement		MN		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. générales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. aménag. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		SL						SM						SO	
Total général (I + II + III)		SP		SQ		SR		SS		ST		SU		SV	
Total général (SP + SQ + SR)	SW		Total général (SS + ST + SU)	SY				Total général (SW + SY)	SZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			ZV		ZB	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	